



Chasseral

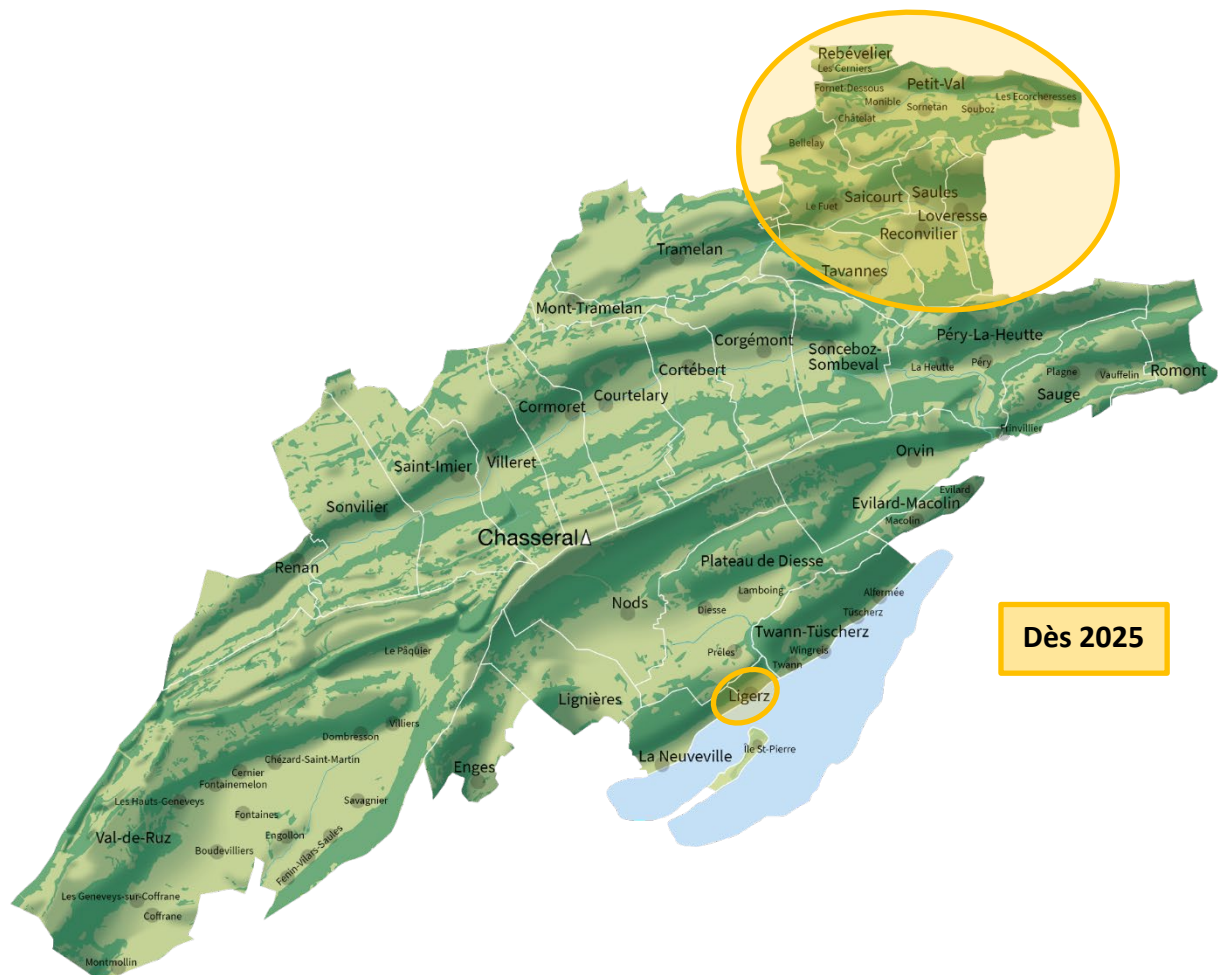
« Le Parc régional Chasseral met en valeur les atouts de la région par des projets rassembleurs et respectueux de la nature et des habitants. »

(màj. 21.01.2025)



Bienvenue dans le Parc régional Chasseral !

Le Chasseral c'est un sommet (1607 mètres) mais aussi un Parc naturel régional qui s'étend du lac de Biene (Île St-Pierre) aux Franches-Montagnes et de La Vue-des-Alpes aux hauteurs de Granges, à la limite du canton de Soleure (Romont).



- Le Parc est constitué de **31 communes** sur les cantons de **Berne** (28) **et Neuchâtel** (3) (+ 8 communes dès 1.1.2025).
- Le Parc couvre **1,5% de la superficie de la Suisse** (549 km²) et compte 61'000 habitants.
- Un Parc naturel régional est un **outil de développement durable** : il valorise la nature et les paysages, met en place des activités économiques respectueuses de l'environnement et sensibilise enfants et adultes à cette thématique.
- Dans un Parc se côtoient **réserves naturelles** et **paysages occupés et travaillés par l'être humain**. Seules certaines parties du Parc sont des réserves naturelles (Combe-Biosse et Combe-Grède par exemple). Le reste du territoire ne génère aucune interdiction particulière (au contraire d'un Parc national).

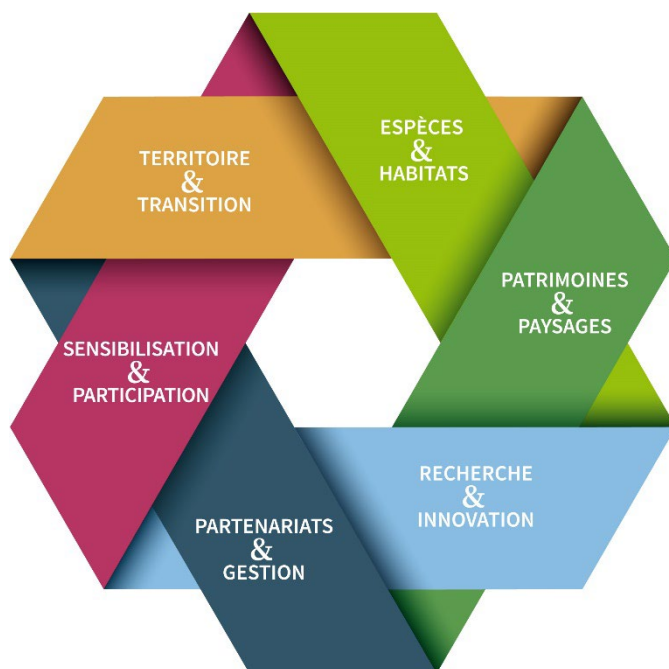
Le Parc Chasseral en 5 questions

- Depuis quand existe le Parc Chasseral ?

La Suisse s'est dotée des bases légales pour des parcs naturels régionaux en 2007. L'association du Parc Chasseral a été créée bien avant, en 2001. Le Parc est labélisé par la Confédération depuis 2012.

- Que fait le Parc Chasseral concrètement ?

Le Parc est actif sous l'égide de six thèmes stratégiques :



Exemples de projets :

- Arbres-habitats, sources, Nature au village
- Franges urbaines, Traverses à Tramelan, Observatoire Paysage
- Monitoring d'espèces, projets paysagers
- Mobilité (accès au Chasseral en TP)
- Sorties guidées, animations école, Graines de chercheurs
- Coordination régionale, conseils aux communes

- Comment est financé le Parc ?

Le Parc est financé par les cantons de Berne et Neuchâtel (30%), la Confédération (40%), les communes, les membres et des fonds privés (30%). Les communes paient 4.- par habitant et par an.

- Qui sont les acteurs du Parc ?

Une équipe de 20 personnes (équivalent 1600% en nombre de postes de travail) au bureau du Parc, à Saint-Imier. Mais surtout des communes membres impliquées et quelque 300 partenaires sur l'ensemble des projets. Sans eux, rien ne serait possible.

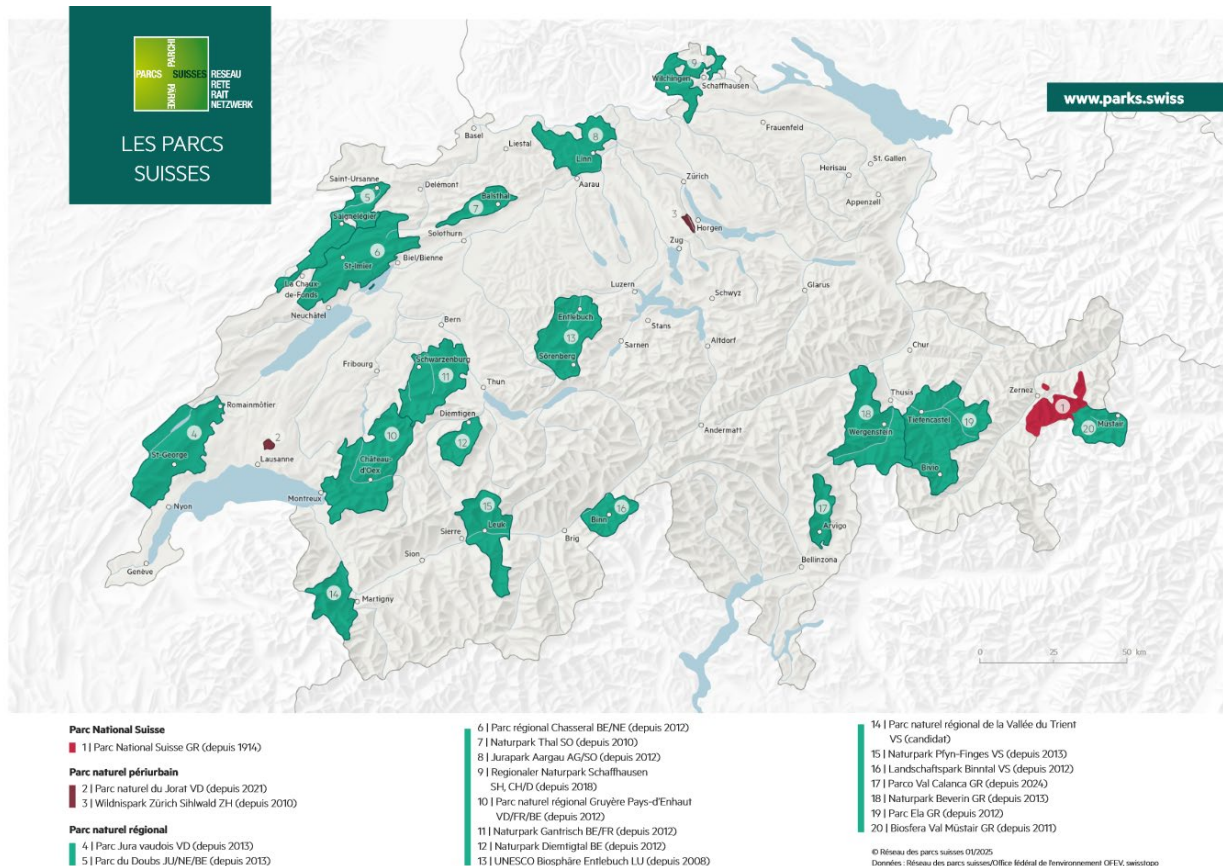
- Un Parc régional, ça sert à quoi ?

A développer les atouts de la région de manière durable. Par exemple en matière de mobilité (accès au Chasseral en TP, covoiturage), de **produits du terroir** (27 producteurs, 220 produits labélisés), de **sensibilisation** (80 animations scolaires et 25 classes Graines de chercheurs par année, soit 2500 enfants par an) ou de **préservation de la nature et du paysage** (maintien des pâturages boisés, réseaux écologiques, etc.).

Les Parcs suisses

Le Parc Chasseral est l'un des 20 Parcs suisses en activité (dont 1 en projet (candidat): le Parc du Trient (VS), et les plus récemment labélisés : Parc naturel périurbain du Jorat VD / 2021 et Parco Val Calanca GR / fin 2023).

Tous ensemble, c'est **14,5% du territoire du pays**. (Comparaison internationale, parcs naturels régionaux: 25% en France, 28% en Allemagne, 9% en Italie)



Suivez-nous sur nos médias sociaux:



+ parcchasseral.ch